

Je comprends la charte informatique et internet du collège

La charte informatique et internet contient les **règles** à respecter pour l'utilisation de l'informatique au collège.



Source :
lecrabeinfo.net

Chaque utilisateur a un **espace personnel** sur le serveur du collège Sambaedu3 où il peut stocker ses documents.

Pour se connecter, il faut utiliser son nom d'utilisateur et son mot de passe.

Ce mot de passe est personnel et ne doit pas être utilisé par une autre personne.

L'utilisation des ordinateurs est réservé à un usage **pédagogique**

On ne peut donc pas faire de recherches personnelles avec internet par exemple.

On doit prendre soin du matériel informatique.

Il est donc interdit d'installer de nouveaux logiciels, de modifier la configuration des ordinateurs ou d'introduire des virus.

Il est important de respecter le travail des autres. Il est donc interdit de regarder, modifier, supprimer ou copier le travail de quelqu'un sans son **autorisation**.

Il est interdit de regarder des sites internet qui contiennent des informations **racistes, antisémites, pornographiques, pédophiles ou xénophobes**.

Si je trouve un site qui me paraît bizarre, je dois tout de suite en parler à un professeur.

Il faut respecter les autres utilisateurs.

- Il est donc interdit de les blesser que ce soit par des **insultes** ou de la **diffamation** (rumeurs, moqueries...)
- Il ne faut pas porter atteinte à leur **vie privée**.

Il est donc interdit d'utiliser leur photographie sans leur autorisation.

Il n'est pas possible de lire leur courrier électronique. *C'est ce qu'on appelle le secret de **la correspondance**.*

Si on utilise un document trouvé sur internet, il faut citer ses **sources**.